



Juin 2006

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



Poursuivre l'embellissement de Sainte-Pétronille



Implanté dans un lieu naturel qu'on peut qualifier d'exceptionnel, notre village a su se donner, au fil des ans, un cadre de vie qui charme bien des visiteurs d'ici et de l'étranger. Et cela, faut-il le signaler, au prix de beaucoup de travail et de détermination de la part de ses citoyens. Et puis, un jour, quelques bénévoles ont fondé un comité d'embellissement qui, après des débuts modestes, a entrepris de s'attaquer aux espaces publics et de les rendre plus attrayants : mairie, centre communautaire, abords de l'église ainsi que les deux belvédères de l'anse aux Canots et du quai, ce dernier étant tout à la fois notre place publique et un lieu de convergence. Au volet horticulture allait se greffer, ces dernières années, une mise en valeur du caractère culturel du Bout-de-l'île par la création d'un circuit pédestre jalonné de panneaux d'interprétation et de tables d'orientation. Tout cela au grand plaisir des promeneurs.

Les fleurons du Québec

Il y a deux décennies, voulant inciter les communautés québécoises à mettre en valeur leur environnement immédiat, le gouvernement du Québec créait un concours intitulé *Villes, villages et campagnes fleuris*. Chacun sait que, à maintes reprises, Sainte-Pétronille y remporta un prix d'excellence, en même temps qu'elle faisait son entrée au sein de l'Association des plus beaux Villages du Québec.

Mais, il y a quatre ans, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation décidait de remplacer ce concours pourtant populaire par un nouveau qu'il nomma *Fleurir le Québec*. Le caractère peu invitant de la nouvelle formule incita votre comité d'embellissement à n'y point participer. Un peu partout d'ailleurs la formule déplut au point de conduire à son échec et à sa suspension l'an dernier.

Suivit alors une période de réflexion au terme de laquelle le ministère annonce un virage majeur. Désormais, au lieu de concours, on reconnaîtra de manière tangible et officielle l'effort d'embellissement des municipalités du Québec au moyen d'une classification horticole attribuant

aux participantes un nombre de *Fleurons*, échelonnés de zéro à cinq. Tout comme, en hôtellerie et en gastronomie. Les *Fleurons du Québec* ainsi décernés pourront apparaître, par exemple, dans les guides touristiques officiels du Québec.

À la suggestion du comité d'embellissement, le conseil municipal vient de présenter la candidature de notre village. À suivre!

Les améliorations sur le quai

Comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière, vous pouvez maintenant consulter la table d'orientation installée, ces dernières semaines, à l'une des balustrades du kiosque. Elle vous fait voir à vol d'oiseau la région immédiate de Québec : pointe ouest de l'île, rétrécissement du fleuve et méandres de la rivière Saint-Charles; le tout accompagné d'indications à la fois géographiques et historiques. Un document fort agréable à parcourir et qui devrait plaire à la fois à nos concitoyens qu'aux visiteurs.

Par ailleurs, c'est au cours des prochaines semaines que sera installée la nouvelle rambarde du quai. Sachant à quel point il peut être délicat de travailler sur du vieux, puisqu'il ne pouvait être question que d'améliorer la structure actuelle, vous pouvez imaginer que les étapes préliminaires ont pu entraîner certains retards. Mais vous aurez l'occasion, d'ici l'automne, de constater un net progrès sur les plans esthétique et sécuritaire. Cette rénovation ne pourra que rehausser la qualité de ce magnifique point d'observation.

Le comité d'embellissement vous souhaite un bel été vert et vous encourage à embellir votre propriété et ses abords!



EN VRAC



Interdiction de stationner

Veillez prendre note qu'il sera interdit de stationner son véhicule sur la rue Horatio-Walker à l'occasion des Grands Feux Loto-Québec les 22, 26 et 29 juillet ainsi que les 2, 5 et 9 août 2006. Merci de votre collaboration!

Colporteurs

Nous portons à votre attention qu'il existe un règlement dans notre village qui interdit de colporter sans avoir reçu au préalable un permis de la municipalité. Si vous ne vous sentez pas en sécurité ou vous vous sentez brimé lorsqu'un colporteur vient vous solliciter chez vous, nous vous invitons à communiquer avec la Sûreté du Québec au 828-4141.

Feux à découvert

Nous vous rappelons que les feux à découvert dans un endroit privé sans autorisation sont prohibés, sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet. De plus, assurez-vous de ne pas déranger vos voisins avec votre fumée.



Horaire d'été de la mairie

Veillez prendre note que notre bureau sera fermé les mercredis 12, 19 et 26 juillet ainsi que les 2, 9, 16 et 23 août. De plus, le bureau sera fermé pour les soirées du 13 et 18 juillet.



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Odile Vaillancourt (lots # 66-3 et 68-7), 90C, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-4/S-2.

Cette demande a pour but de permettre l'installation d'une piscine hors terre en marge latérale côté est au lieu d'en cour arrière tel que décrété par le règlement de zonage.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 13^e jour de juin deux mille six.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage portant le numéro 151

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 5 juin 2006, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 308 et intitulé « Premier projet de règlement numéro 308 abrogeant l'article 58.1 du règlement de zonage portant le numéro 151 »
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 juillet 2006 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille. L'objet de cette assemblée est d'abroger l'article 58.1 du règlement de zonage afin de permettre selon certaines conditions l'ajout d'un logement à un bâtiment principal. Au cours de cette assemblée, monsieur Jacques Grisé, maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures normales de bureau
4. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la municipalité.

Donné à Sainte-Pétronille ce 13^{ième} jour de juin deux mille six.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Andrée Marchand / Auberge La Goéliche (lots # 132 et 133), 22 rue du Quai, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone CH-1.

Cette demande a pour but de remplacer l'enseigne actuelle par une plus petite que celle en place, mais qui a une superficie de 1.67 mètres² au lieu d'une superficie de 1 mètre tel que décrété dans le règlement de zonage.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 3 juillet 2006 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 13^e jour de juin deux mille six.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

Comité des loisirs de Sainte-Pétronille

Club de tennis de Sainte-Pétronille - Inscription

	Résidants	Non-résidants
Moins de 10 ans inscrit avec parent	Gratuit	Gratuit
Étudiants 10-15 ans	25 \$	40 \$
Étudiants 16-25 ans	40 \$	55 \$
Adulte	70 \$	85 \$
Famille (2 adultes + 2 jeunes de 15 ans et moins)	140 \$	170 \$
Enfant supplémentaire	10 \$	10 \$
Invité	5 \$ / heure	5 \$ / heure

Cours disponibles avec la collaboration de Jean Pronovost, Jean Ste-Marie et Patrick Blouin

Pour informations : Claude ou Therry Archambault 828-9098
Pour réservation du terrain 577-2553 (pagette)

Pétanque

Deux terrains sont à la disposition des joueurs et joueuses que vous soyez des initiés ou pas.

Par nos belles journées et soirées d'été, il est très agréable, dans cet endroit paisible, de pouvoir s'adonner à ce jeu si pratiqué par nos cousins français d'outre-mer! N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Pour informations : Mme Hélène St-Cyr : 828-9344 Mme Huguette Gosselin : 828-2468

Bridge

Et ça continue!!! Plusieurs tables sont formées et l'on attend des nouveaux qui sauront profiter des connaissances des autres ou encore partager les leurs.

Pour informations : Mme Hélène St-Cyr 828-9344
Mme Huguette Gosselin 828-2468

SAINTE-PÉTRONILLE A SÉDUIT...

Marquez vos agendas! Car c'est le 26 juin à 20 heures à l'antenne de Radio-Canada que sera diffusée l'émission de La Petite Séduction portant sur l'île d'Orléans.

Le tournage a eu lieu du 15 au 17 mai. Malgré un temps douteux, de nombreux insulaires ont contribué de leur temps, de leurs idées, de leurs talents et de leurs produits pour charmer Gildor Roy, accompagné tout au long du parcours par l'animateur Dany Turcotte. L'équipe de production avait préalablement mené enquête auprès de celui-ci afin de nous fournir des détails sur ses passions et ses loisirs. Ainsi, saviez-vous que ce dernier adore le base-ball? Qu'il est un amateur des Canadiens? Qu'il est un grand lecteur et qu'il collectionne les artefacts indiens? Que petit, il faisait du camping avec sa famille? Qu'il va régulièrement en République Dominicaine, qu'il adore non seulement la salsa mais aussi le country? Et devinez quelle est la voiture de ses rêves?

Fort de ces indices, vous pourrez d'autant plus apprécier l'émission pendant laquelle les résidents de Sainte-Pétronille, Saint-Laurent et Saint-Jean se feront un honneur de surprendre l'homme au sourire charmeur et à la carrure impressionnante. À vous de deviner qui a gagné le concours de tir aux poignets.

Pour plus d'informations :
http://www.radio-canada.ca/television/la_petite_seduction/emission/chesterville/index.shtml

Bibliothèque « La Ressource »

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de juin 2006

La bibliothèque a fait plusieurs nouvelles acquisitions ce printemps. Venez en profiter.

Romans :

Sans pardon, de Chrystine Brouillet
Stratège, de Loraine Lagacé
Par une nuit sans mémoire, de Nora Roberts
Les battements du cœur, Barbara Wood
Cellulaire, de Stephen King
La Grande Île, de Christian Signol
La possibilité d'une île, de Michel Houellebecq



Documentaires :

Les 1500 trucs du jardinier paresseux, de Larry Hodgson
Le Guide des fleurs parfaites, d' Albert Mondor
Guide complet des travaux extérieurs, de Black & Decker
Ma cuisine week-end, de Ricardo
Les grands besoins des tout-petits, de Germain Duclos, Danielle Laporte et Jacques Ross
Les rivières du Québec, de Jean-François Hamel et Annie Mercier
Les grands voiliers, de Marie-Josée Ouellet

B.D. adultes

Ma voisine en maillot, de Jimmy Beaulieu
Tous fous (Le docteur Smog craque!), d'André-Philippe Côté
Tard dans la nuit, de Djian - Voro

Pour le début des vacances scolaires, vous trouverez également dans les rayons de nouveaux romans pour les ados et une belle sélection de disques compacts.

Gagnants du jeu *Biblioquizz*

Les gagnants du jeu *Biblioquizz* sont monsieur Jean Côté qui a remporté les jumelles et monsieur Allan Bernard qui a reçu le prix de 50 \$. Le mot mystère, que tous avaient trouvé, était : « Géographie ».

Journée de marché aux puces

La journée de marché aux puces et de « vide-grenier » au profit de la bibliothèque a eu lieu dimanche le 11 juin dernier. Le détail des résultats vous sera communiqué dans le journal *Autour de l'Île de juillet*.

Merci

Merci à ceux et celles qui ont donné des livres pour la bibliothèque : monsieur Richard Drouin, monsieur Richard Breton, madame Lise Rodrique et madame Teresa O'Connor.

Pensée

L'acte de lecture doit se faire dans une noble paresse ... Tout lecteur réalise une vocation d'ermite à partir du moment où il entre dans un livre. Le livre lui-même est un ermitage.

Michel Butor (né en 1926)

Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource

MUSIQUE DE CHAMBRE À SAINTE-PÉTRONILLE 23^E SAISON!



Les administrateurs et le directeur artistique de Musique de chambre à Sainte-Pétronille, Monsieur György Terebesi, proposent à leur fidèle auditoire, une saison de musique des plus mémorables.

JEUDI, 29 JUIN
SOIRÉE LES PIANOS ANDRÉ BOLDOC

André Laplante, piano

Cité par la Scena Musicale, le pianiste Tristan Lauber dit d'André Laplante : « C'est le pianiste des pianistes. Il possède l'un des plus beaux sons au piano et reste l'un des meilleurs représentants de ce qu'était cette préoccupation d'une belle sonorité. »

Au programme :
Mozart, Beethoven, Schumann, Chopin

JEUDI, 6 JUILLET
SOIRÉE LA FONDATION VIRGINIA PARKER

Marie-Nicole Lemieux, contralto
Michel McMahon, piano

De disque en disque et de récital en récital, Marie-Nicole Lemieux ne cesse de nous charmer par son sourire rayonnant et la beauté incomparable de sa voix. Elle sera accompagnée par le pianiste Michel McMahon qui a joué avec la plupart des grands artistes lyriques canadiens.

Au programme :
Reynaldo, Hahn, Chausson, Debussy, Enesco

JEUDI, 13 JUILLET
SOIRÉE COSSETTE

Yefor Dyachkov, violoncelle
Jean Saulnier, piano

Le violoncelliste Yefor Dyachkov est un récitaliste éclairé et un soliste réputé autant en Orient qu'en Occident. Il se produit régulièrement avec le pianiste Jean Saulnier qui, de son côté, mène une carrière active de soliste, chambriste et pédagogue.

Au programme :
Beethoven, Schumann, Debussy, Prokofiev, Stravinsky

Tous les concerts sont présentés à l'église de Sainte-Pétronille. Abonnement pour la saison (6 concerts + un laissez-passer pour un concert de votre choix d'une valeur de 210 \$ pour 150 \$)

Informations et réservations :

Chantale Cormier : 828-1410
Jacques Grisé : 828-9830

JEUDI, 27 JUILLET
SOIRÉE LA MAISON SIMONS

Viva Voce, sous la direction de
Peter Schubert

Sous la direction de Peter Schubert, les 16 voix virtuoses de l'ensemble Viva Voce nous offrent un programme qui parcourt six siècles et qui visite les quatre coins du monde : Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud et Asie.

Au programme :
Pierre de la Rue, Bach, Arvo Part, Takemitsu, etc.

JEUDI, 10 AOÛT
SOIRÉE HYDRO

Hélène Guilmette, soprano
Maurice Laforêt, piano
Pierre-Antoine Tremblay, cor

La soprano Hélène Guilmette, second prix au Concours Reine Élisabeth en 2004, poursuit une brillante carrière internationale. On peut entendre régulièrement Maurice Laforest comme soliste et accompagnateur et sur les ondes de Radio-Canada. Quant au jeune corniste Pierre-Antoine Tremblay, il a déjà fait ses preuves en gagnant plusieurs concours au Québec et ailleurs au Canada.

Au programme :
Reynaldo, Hahn, Poulenc, Daunais, Schubert, Glière, Cook

JEUDI, 17 AOÛT
SOIRÉE DESJARDINS

Jonathan Crow, violon
Matt Haimovitz, violoncelle
Stéphan Sylvestre, piano

Voici réunis par leur passion pour la musique de chambre et pour notre plus grand plaisir trois excellents musiciens qui ont, comme solistes, une solide réputation internationale.

Au programme :
Ravel, Prévost, Sarasate, Paganini, Brahms, Bartok, Kodaly.

La petite histoire de Sainte-Pétronille

L'école centrale # 1

Depuis la construction de la première école construite au village de Beaulieu en 1830, la Commission scolaire de Sainte-Pétronille de Beaulieu a toujours été administrée par les pères de famille. Ils étaient aidés en cela par l'inspecteur d'école qui passait au moins une fois par année et qui en profitait pour y faire ses recommandations d'usage sur les points à améliorer.



Presque un siècle déjà a passé et l'on se pose la question pour la construction d'une troisième école. Pour ce faire, en 1926 les commissaires divisent la municipalité scolaire en deux arrondissements dans le but d'y ériger une nouvelle école dans la partie haute de la paroisse, soit dans le secteur près de la rue d'Orléans, du côté nord de l'île. Mais en attendant de voir se réaliser ce projet, on aura au fil du temps, loué trois maisons de particuliers de ce secteur pour y faire l'école. Les limites de l'arrondissement # 2 sont alors comprises à partir de la croix de chemin jusqu'à la sortie du village et qui ne compte environ qu'une quinzaine de maisons habitées à l'année.

La première institutrice à y enseigner est Marie-Ange Noël, une jeune fille native en ce lieu. Ainsi, à compter de l'année 1926, l'enseignement est alors dispensé dans la partie haute de la paroisse ainsi qu'à l'école # 1 située près de l'église du village. Cependant, ce projet n'aura pas de suite et sera remplacé par un autre soumis par l'inspecteur M. L.-P. Goulet. Celui-ci les prie de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour reconstruire l'école # 1. Les plans et devis seront approuvés par le Surintendant du Département de l'Instruction publique. Le projet devait se réaliser au cours de l'été de 1930, mais il faudra attendre encore quelques années.

Entre-temps, un nouveau secrétaire-trésorier est nommé au mois d'août 1933 en la personne de M. Léonidas Laflamme qui occupe aussi le poste de secrétaire-trésorier de cette municipalité. Dans ce même intervalle, M. Joseph Prudent Blais est nommé président de la Commission scolaire par le lieutenant-gouverneur en conseil. Jusqu'à cette date, les commissaires étaient élus à la porte de l'église lors d'une assemblée des paroissiens tenue au début de juillet à dix heures de l'avant-midi.

Avec l'ouverture des classes en octobre 1934, l'école # 1 est devenue trop petite pour le nombre d'enfants qui se chiffre à quarante et un. Unanimement, les commissaires ont pris la décision de donner suite au projet de construire une nouvelle école centrale.

Au printemps suivant, lors de la réunion mensuelle des commissaires, intervient M.A.-A. Letarte, inspecteur d'école, qui les renseigne au sujet de l'achat d'un terrain en vue de cette éventuelle construction et ce, à leur satisfaction. Le terrain est acquis de M. Blais au coût de 1 000 \$ et est situé au coin de la route de l'Église, côté nord de l'île. L'architecte M. René Blanchet de Québec fournit les plans et devis tels qu'approuvés par le Département de l'Instruction publique. Le coût de construction s'élève à 5 000 \$ et comprend un octroi du Gouvernement de la Province de Québec de 2 500 \$. Cette aide était bien appréciable pour le nombre restreint de familles à Sainte-Pétronille.

Au cours de l'été 1935 s'élève enfin la nouvelle école située aujourd'hui au numéro civique 102, chemin du Bout-de-l'Île. La réalisation en est faite par messieurs Herménégilde Émond, entrepreneur en construction et André Chatigny, électricien-plombier, tous deux résidant en cette paroisse.

À l'automne de cette même année, l'année scolaire 1935-1936 débute dans la nouvelle école qui rassemble en un même lieu tous les enfants de cette municipalité scolaire. Les cours sont dispensés par deux institutrices qui fournissent l'éducation de la première à la dixième année. Ces dernières habitent alors un logement qui leur est fourni à même cette bâtisse. Dorénavant, il n'y aura plus qu'une seule école pour tous les enfants du village et la vieille maison d'école est alors vendue à un particulier.

Cette école moderne comprend alors un système de chauffage central. Pour ce faire, la Commission scolaire se doit d'engager un jeune homme de la paroisse à titre de chauffeur de fournaise. Il s'agit de Lauréat Rousseau qui verra à prendre en charge ce travail à compter de l'automne jusqu'au printemps. Ce dernier est le fils d'Adélarde Rousseau, cultivateur et épicier. Ce travail va l'obliger à arriver bien avant l'ouverture des classes du matin afin de fournir le chauffage adéquat pour l'école. Sans oublier que la bâtisse doit être chauffée tous les jours de la semaine sans exception.

Compte tenu qu'en ce temps-là les chemins d'hiver étaient entretenus pour les voitures tirées par le bœuf ou le cheval, il devenait bien difficile d'y circuler à pieds. Ainsi, certains parents de la partie haute du village se faisaient un devoir de reconduire les enfants à l'école du village. Cette dernière apportait beaucoup de modernisme pour les élèves qui y découvraient pour la première fois le flot de lumière produit par la nouvelle fenestration. De plus, avec l'eau courante dans l'école, ils avaient droit à un jet d'eau dans le passage pour apaiser leur soif.

Il faudra attendre en 1944 avant qu'ils aient droit à une récréation de dix minutes. Ils peuvent dès lors sortir de l'école et si la température ne le permet pas, ils auront droit à l'utilisation de la salle du rez-de-chaussée. Au cours des années à venir, une bibliothèque scolaire sera implantée à l'école pour les besoins des élèves.

Pour l'année scolaire 1945-1946, les commissaires sont tenus dorénavant de payer les nouveaux salaires des institutrices selon les nouvelles dispositions requises par l'Association des institutrices catholiques du District # 27. Pour la première année, l'ensemble des salaires annuels passe de 1 175 \$ à 1 600\$. Les revenus de la Commission scolaire se situent alors à 1 800 \$ au cours de cette même période. Il faudra dorénavant compter sur l'augmentation annuelle de la taxe scolaire pour faire face à ces nouvelles augmentations. À l'automne de 1950, les jeunes de la paroisse reçoivent la permission de construire une première patinoire. Cette dernière sera localisée devant l'école. Ils auront aussi droit d'utiliser la salle de l'école pour d'autres activités et ce, sous la surveillance des parents.

L'année 1951 se termine avec quarante-cinq élèves inscrits et répartis dans les deux classes de l'école. Pour les commissaires, cela annonce déjà une nouvelle réorganisation de l'école pour les années à venir.

(à suivre)

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

¹ Livre des délibérations. Commission scolaire Sainte-Pétronille, Île d'Orléans. Volume No. 2, 1935-1954.

Photo : collection de l'auteur. Circa 1941.

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le 3 juillet 2006.

Équipe de rédaction

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Robert Martel

Rédaction et infographie : Patricia Couture
patriciacouture@videotron.ca



Le Beau Lieu